

Missions dédiées au service : Guide pour les présidents de pieu et de district

Ce guide donne un aperçu du programme et de vos responsabilités en tant que président de pieu ou de district.

Missionnaires dédiés au service

Les talents, les compétences et les dons de certains jeunes adultes dignes les rendre plus aptes à faire une mission dédiée au service. Le programme des missionnaires dédiés au service leur permet d'utiliser leurs talents et leurs capacités pour servir le Seigneur de manière constructive. Les missionnaires dédiés au service peuvent aussi être des personnes qui rentrent prématurément de leur mission dédiée à l'enseignement. Les normes de dignité sont les mêmes pour tous les missionnaires.

Les jeunes adultes exemptés de mission dédiée à l'enseignement ne sont pas tenus de remplir une mission dédiée au service. Personne ne doit se sentir obligé de faire une mission. Les missions dédiées au service constituent une possibilité de service pour celles est ceux qui souhaitent servir le Seigneur de cette façon.



Vos responsabilités

Vous avez cinq responsabilités principales :

- Identifier les personnes qui pourraient faire une mission dédiée à l'enseignement ou dédiée au service.
- Créer, avec l'aide du responsable de la mission dédiée au service, une mission unique pour les candidats missionnaires dédiés au service dès qu'ils ont reçu leur appel.
- Mettre à part les missionnaires. Leur remettre leur plaque de missionnaire dédié au service et le *Manuel du missionnaire dédié au service*.
- Les soutenir pendant la durée de leur service et avoir des entretiens réguliers avec eux.
- Les relever à la fin de leur service.

Comment soutenir les missionnaires

Vous êtes le dirigeant ecclésiastique du missionnaire dédié au service. Vous êtes celui qui définit les règles en matière de spiritualité et de comportement.

Vous pouvez désigner un autre dirigeant de la prêtrise pour vous aider à superviser le service du missionnaire. Cela peut être l'un de vos conseillers, un membre du grand conseil ou un membre de votre pieu. Vous, ou le dirigeant que vous choisissez, devez vous acquitter des responsabilités suivantes :

1. Proposer un suivi hebdomadaire pour vous assurer que le missionnaire :
 - a. Suit l'exemple de Jésus-Christ et respecte les principes de l'Église.
 - b. Rend des services appréciables.
 - c. Prie et étudie régulièrement l'Évangile.

- d. Acquiert des compétences essentielles.
 - e. Vit une bonne expérience missionnaire.
 - f. Suit les règles et les engagements du *Manuel du missionnaire dédié au service*.
2. Encourager l'étude de l'Évangile et le développement spirituel.
 3. Vous assurer que les parents ou les tuteurs sont impliqués dans la mission de leur enfant.
 4. Superviser le programme des missionnaires dédiés au service dans le pieu.
 5. Informer les membres sur le programme des missionnaires dédiés au service lors des réunions de pieu et en d'autres occasions.
 6. Lorsque les missionnaires reçoivent leur affectation, réunissez-vous avec eux pour étudier le *Manuel du missionnaire dédié au service*.

Des questions ?

- Prenez contact avec votre dirigeant de mission dédiée au service.
- Consultez le site ChurchofJesusChrist.org/service-missionary.
- Appelez le bureau des missions dédiées au service à Salt Lake City (Utah, États-Unis) au 1-801-240-4914 ou adressez un courriel à l'adresse support-servicemission@ChurchofJesusChrist.org.

